




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-578**

Séance publique du

15 décembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151215- lmc179269-DE-1-1
Date de signature : 17/12/2015
Date de réception : jeudi 17 décembre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : MOTION CONCERNANT LE TRAITE TRANSATLANTIQUE

Le 15 décembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 09/12/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Christine BERNARD, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DÉCEMBRE 2015

Nomenclature : 9.4
Voeux et motions

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : MOTION CONCERNANT LE TRAITE TRANSATLANTIQUE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le 14 juin 2013, la Commission Européenne a obtenu mandat de la part de ses 27 états membres pour négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis, nommé Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTIP), également appelé Transatlantique Free Trade (TAFTA). Il propose d'instaurer un grand marché transatlantique (GMT) en supprimant les tarifs douaniers et en harmonisant les réglementations entre l'Europe et les États-Unis, libéralisant les échanges.

Le risque réel, est donc, de supprimer les moyens de contrôle, garants de l'intérêt général et de rendre impossible le soutien à l'économie locale.

Par ailleurs, un accord commercial – CETA - avec le Canada est toujours en cours de ratification alors que le parlement a été quasiment exclu de la prise de décision.

Ces traités, négociés sans concertation citoyenne ou parlementaire, pourraient être ratifiés et seraient applicables aux Etats, mais aussi aux collectivités territoriales entraînant un changement de fonctionnement de notre société, et ce en l'absence de débat démocratique.

La Ville d'Aix-en-Provence serait impactée par la signature du traité transatlantique, par les risques encourus d'évolution de la réglementation des marchés publics liés notamment à la gestion de l'eau, du transport ou du secteur social.

L'idée est de s'élever contre cette politique, contraire à notre République de la mesure.

Il convient de s'opposer à ce traité au nom de la défense des petites et moyennes entreprises qui risquent d'être étouffées par les grands groupes pour ensuite disparaître.

En effet, la globalisation va déchoir les plus modestes mais aussi les classes moyennes.

En l'état, il apparaît donc indispensable de demander le report des négociations sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dit grand marché transatlantique du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public sur les tractations en cours.

Il convient d'instaurer un débat national devant le parlement, impliquant les collectivités territoriales, ainsi qu'un débat européen sur les conséquences d'un tel accord, et de solliciter la diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations du TTIP

C'est pourquoi mes chers Collègues, je vous propose de :

- **DIRE** que La ville d'Aix en Provence partage cette prise de position, et demande :
- Le report des négociations sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dit grand marché transatlantique du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public sur les tractations en cours,
- L'ouverture d'un débat national devant le parlement ainsi qu'un débat européen sur les conséquences d'un tel accord. Le débat national impliquant la pleine participation des collectivités locales et des citoyens sur les risques de nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales que représenterait la mise en œuvre du Grand Marché Transatlantique,
- La diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations du TTIP
- L'intervention de l'AMF sur ce sujet.

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

